



projection

PROFESSIONNELS JUNIORS EN ACTION

L'eau pour l'énergie, l'énergie pour l'eau : quelles opportunités ?

Compte-rendu de la rencontre

Le présent compte-rendu est une synthèse des points clés abordés lors de cette très riche rencontre. Il n'a pas pour objet d'être exhaustif ni de détailler tous les argumentaires développés par l'invité senior de Projection, mais plutôt de permettre aux jeunes professionnels non présents ce jour là, d'avoir des éléments sur les débats qui ont eu lieu.

Date : 27/10/09

Lieu : Le Pain Quotidien de Montorgueil

Intervenants : Pierre-Jean Coulon, président de Droit à l'énergie, SOS Futur (DAE)

1) Introduction par Marie Borni (Animatrice)

L'accès à l'énergie, comme l'accès à l'eau, sont des préalables au développement, qu'il soit humain, économique, ou social.

Cela paraît évident, et pourtant les **chiffres suivants sont assez alarmants** :

- 1 milliard d'êtres humains qui n'ont pas accès à une eau potable,
- 2 milliards qui n'ont pas accès aux « services énergétiques de base ».

Ces chiffres sont déjà énormes et la demande en eau et en énergie ne cesse d'augmenter (croissance démographique, développement économique, aspiration de la population à des meilleures conditions de vie...)

Par ailleurs, **l'eau et l'énergie sont liées à plusieurs niveaux.**

- Nous avons par exemple besoin d'énergie pour pomper l'eau, la transporter, la traiter et l'épurer,
- et nous avons besoin d'eau pour produire de l'électricité hydraulique, pour extraire l'énergie fossile, ...

Ces constats simples cachent une multitude de relations et de synergies parfois complexes entre les 2 secteurs, entre les 2 services.

Des liens qui font par exemple que **lorsqu'un secteur « souffre », le second en pâtit** :

Ainsi avec la montée du prix du pétrole, là où, en Afrique, une même somme d'argent permettait « autrefois » de pomper de l'eau pendant 4h, elle ne permet plus que de pomper que pendant 2 ou 3h, diminuant ainsi la quantité d'eau accessible pour les populations.

Mais des liens aussi qui peuvent permettre d'**imaginer des synergies et constituer ainsi une véritable opportunité** dans la recherche de l'accessibilité à ces services essentiels :

est-il possible d'envisager des actions dans les politiques sociale, tarifaire, dans le mode de gouvernance, grâce à l'augmentation de la part représentée par les énergies renouvelables/développement des potentialités en énergies renouvelables, et notamment hydraulique, dans la labellisation de bonnes pratiques, etc...)

Des réflexions sont bien sûr déjà en cours, des partenariats ont été établis entre organisations œuvrant dans les 2 secteurs, notamment lors du dernier Forum Mondial de l'Eau, le partenariat français pour l'eau avait d'ailleurs travaillé sur le thème « l'eau pour l'énergie, l'énergie pour l'eau », les débats associant les 2 sujets étant cependant assez nouveaux.

2) Intervention de M. Pierre-Jean Coulon

a) Quelques mots sur son parcours professionnel ...

Pierre-Jean Coulon a un profil assez atypique comme il aime à le rappeler : il a fait de sa démarche sociale et sociétale l'activité principale de sa vie professionnelle. Il a ainsi été : Président de la Croix Rouge en Isère, Conseiller juge au Prud'hommes à Grenoble, Conseiller économique et social européen à Bruxelles, syndicaliste chrétien cofondateur de Caritas dans une partie de l'Afrique, etc. Il est également salarié EDF, mais pour lui cette activité est presque « accessoire ».

Aujourd'hui, il préside l'association DAE. Cette ONG internationale fondée en 2000, rassemble plus de 400 associations adhérentes, issues de plus de 70 pays, représentant plus de 40 millions de membres, et qui a pour objectif notamment de faire reconnaître le droit à l'énergie comme un droit fondamental de l'homme.

b) Présentation de Droit à l'énergie, SOS Futur

Deux évènements qui se sont déroulés en 1999 peuvent expliquer la création de DAE :

- Le naufrage de l'Erika et le déversement de son contenu de fuel sur les côtes françaises
- La tempête de décembre qui met à bas un tiers de la forêt française et prive d'électricité plus de douze millions de personnes durant plusieurs jours.

Ces faits ont engendré une certaine prise de conscience sur les méfaits que la production d'énergie peut engendrer, son gaspillage, mais également sur l'importance qu'elle a dans notre quotidien. Et dans le monde ce sont des centaines de millions de personnes qui vivent coupées de service énergétique de base et utilisent comme source principale d'énergie le bois de chauffe.

Face à ce déséquilibre, certaines ONG choisissent d'intervenir pour construire des panneaux photovoltaïques ou des puits afin d'offrir une solution pour améliorer l'accès aux services essentiels de base.

La démarche de DAE n'a pas été celle-ci. Le choix a été de mener un travail de plaidoyer en faveur d'un droit à l'énergie, pour un accès universalisé. D'où le nom de l'association « Droit à l'énergie ». Ce message est porté auprès des acteurs qui peuvent influencer sur cet accès. L'action de plaidoyer a commencé avec le Sommet Mondial sur le Développement Durable à

Johannesburg en 2002. Un long travail a été fait également avec les Nations Unies pour que l'on reconnaisse un statut consultatif à l'association.

Parallèlement, il paraissait important pour DAE d'être sur le terrain afin de contrôler que les actions menées au nom de ce droit à l'énergie aillent bien à ce à quoi elles sont destinées. Pour cela il est nécessaire d'avoir une société civile construite. DAE a donc créé un réseau de 400 organisations dans plus de 70 pays dans ce but.

c) L'eau et l'énergie, les « siamois » du développement

L'eau et l'énergie, selon M. Coulon, sont les thèmes siamois du développement desquels tout découle : l'éducation, la santé, le développement économique, etc.

En travaillant sur les problématiques énergétiques, très vite les équipes de DAE ont été confrontées à des questions relatives à l'accès à l'eau. Ce sont les antennes locales qui ont poussé à intégrer ces problématiques au sein de l'association. En juillet 2009, les statuts de DEA ont d'ailleurs été changés pour intégrer l'accès à l'eau dans ses priorités d'intervention.

A Istanbul, en 2006, c'était la première fois que l'énergie était abordée lors d'un Forum Mondial de l'Eau.

Pierre-Jean Coulon espère que l'initiative heureuse du Conseil Mondial de l'Eau donnera des idées au Conseil Mondial de l'Energie pour qu'il aborde également les problématiques liées à l'eau au sein de ses débats et réflexions.

d) Qu'est-ce que les jeunes professionnels de Projection peuvent apporter au débat ?

Projection a une démarche intéressante d'ouverture et d'échanges entre les différents milieux, au-delà des positions idéologiques.

M. Coulon s'interdit de porter des messages idéologiques du type « halte au nucléaire » et de refuser telle ou telle solution alors que dans les pays, plus de 80% de la population n'ont pas d'accès à l'électricité. D'après son expérience, dans ces pays, savoir d'où vient la source de production de cette énergie n'est pas une priorité pour les populations. Il faut espérer qu'un jour cette forme de production sera délaissée au bénéfice d'autres. Mais pour l'instant l'urgence n'est pas là.

3) Débats avec la salle : quelques questions clés posées ...

a. Accès universalisé et mondialisation : quelle énergie ?

Intervention de JP : DAE fait le choix de ne pas influencer les choix énergétiques. Pourtant avec la pression sur les ressources et les impacts du changement climatique, n'est-il pas important de prendre position pour répondre à ces enjeux ?

Est-ce que l'on ne risque pas d'imposer les mêmes usages de production et consommation de l'eau et de l'électricité que nous avons dans nos sociétés occidentales ? Comment connaître et prendre en compte les besoins et représentations des populations dans ces pays ?

Pour Pierre-Jean Coulon, c'est là tout l'intérêt de l'organisation de DAE qui s'appuie sur des structures locales. Ce sont elles qui portent les messages en fonction des problématiques et nécessités issues du terrain.

« Si l'on peut éviter de reproduire les mêmes erreurs, faisons-le. Mais ne privons pas la population d'un accès à l'énergie sous ce prétexte. Bien sûr si nous avons le choix entre le charbon, l'éolien ou le photovoltaïque, nous prônerons les solutions durables et propres. Mais dans la situation actuelle, s'il n'y a que du charbon, eh bien, va pour le charbon ! »

JP : Les barrages hydroélectriques sont-ils une solution lorsque l'on sait les conséquences que peuvent avoir la construction d'un barrage sur la biodiversité d'une région ?

Pierre-Jean Coulon cite le barrage des Trois Gorges comme l'exemple type de ce qu'il ne faut pas faire. Pour lui, le travail de concertation de la population civile qui a été mené au moment de la construction du barrage du Soudan est une démarche intéressante.

b. Responsabilités sociales et sociétales des entreprises

JP : Comment faire pour que les entreprises qui accèdent à un marché naissant s'engagent à être socialement responsables dans le pays où elles interviennent ?

Selon Pierre Jean Coulon, lorsqu'une entreprise arrive dans un pays où il n'existe aucune autorité ou structure pour réguler, contrebalancer, voire s'opposer à leur installation, son action ne risque de servir que ses intérêts. Il cite l'exemple d'Areva à Arlit dans le nord du Niger : lorsqu'elle s'est installée, ce qui l'intéressait c'était de pouvoir exploiter la mine. Il a fallu le travail des ONG présentes dans la ville pour poser certaines conditions à son intervention dans la région (des conditions de travail convenables, le transfert de compétences aux acteurs locaux, le soutien de projets sociaux, etc.).

c. Droit à l'eau/ droit à l'énergie

JP : Où en est la reconnaissance du droit à l'énergie et à quoi ça sert ?

Pour M.Coulon, aujourd'hui il est difficile de prôner le droit à l'énergie : lorsque l'on parle de « droit à » ce n'est pas obligatoirement un gage de succès pour l'accès. Au sein de DEA la question fait débat. Finalement l'association, plus que le droit à l'énergie, prône l'universalité de l'accès à l'énergie. On peut citer deux pays qui ont pris leur engagement en ce sens : le Brésil et l'Equateur. Dans la constitution de l'Equateur, l'obligation d'accès à l'énergie a été inscrite mais le « droit » n'est pas mentionné.

JP : Avec le droit à l'énergie, la question de la gratuité se pose-t-elle ?

L'eau et l'énergie ne sont pas des marchandises comme les autres : ce sont des biens de première nécessité. Mais d'un autre côté, elles doivent être produites, traitées, etc. ce qui engendre un coût que l'on ne peut pas négliger.

Qui paye ce coût ? Pour M. Coulon, tous les cas de figures sont envisageables. Par exemple au Brésil, DAE a accompagné un programme « Lumière pour tous » instaurant un quasi droit pour tous à l'énergie dans l'ensemble du pays. Ce programme prévoit un système complexe de péréquation sociale qui permet de faire supporter ce coût en fonction des possibilités de chacun.

C'est aussi parce que ce n'est pas une marchandise comme une autre qu'il nécessite un accompagnement et une éducation à une utilisation rationnelle de l'énergie.

4) Conclusion

Comme ces discussions nous ont permis de le voir, les synergies entre l'eau et l'énergie sont nombreuses et les problématiques entre ces deux secteurs, « siamois du développement », souvent communes, que ce soit en termes de politiques sociale, tarifaire, dans le mode de gouvernance, en ce qui concerne la labellisation de bonnes pratiques...

Le sujet étant très vaste, il était difficile d'être exhaustif en 1h30 d'échanges mais l'intervention de Pierre Jean Coulon, que nous remercions, nous a permis d'appréhender un certain nombre de ces enjeux et le rôle que peuvent avoir les juniors professionnels.